



INSTRUCTIONS DE COURSE

NATIONAL WETA

DU 26 AU 28 JUIN 2026

LAC DE HOURTIN CARCANS

CLUB DE VOILE DE HOURTIN MEDOC

PIQUEYROT

GRADE 5 A

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est sur les vitres de la salle mitoyenne au restaurant.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club, sur l'esplanade.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 **Un briefing sera organisé le vendredi 26 juin à 12h30.**
- 6.2 Dates des courses

Date	Heure du premier signal d'avertissement
Vendredi 26 juin	14h00
Samedi 27 juin	10h00
Dimanche 28 juin	10h00

Le samedi 27 juin, sous réserve des conditions météo, un raid sera organisé avec une course le matin et une course l'après-midi. Chacune de ces courses comptera pour le classement général de l'épreuve.

Un pique-nique sera organisé, les coureurs devront apporter leur repas. Le restaurant « le Piqueyrot » situé à côté du club propose des repas à emporter.

- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLON DE CLASSE

Le signal d'avertissement est le pavillon WETA.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.
- 9.3 **RAID :**
Le parcours du raid sera présenté lors du briefing du vendredi 26 juin.



Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course). Si un bateau du



comité arbore le deuxième substitut à une marque, les concurrents devront passer entre la marque et le bateau du comité qui effectuera un pointage intermédiaire. Ce pointage servira de classement de la course si celle-ci devait être annulée par la suite

10. MARQUES

10.1 Parcours construit :

Départ	Parcours	Arrivée
Marque cylindrique rouge	Marque 1 : cylindrique jaune jaune avec un filet noir Marque 2 : cylindrique jaune Marque 3 A et 3 B : cylindriques jaunes	Sphérique rouge avec pavillon bleu

10.2 Raid : Les marques seront indiquées lors du briefing du vendredi 26 juin.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONE DE COURSE**. La ligne des bouées blanches de limite des hauts continue au sud de la plage de Hourtin.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Les temps sont les suivants :

Parcours construit :

Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
40 minutes	60 minutes

Raid : Pas de temps cible ni de temps limite.

15.2 Les bateaux ne finissant pas **20 minutes (40 minutes pour le raid)** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2).

15.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

16. DEMANDES D'INSTRUCTION

16.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

16.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles à l'accueil.

16.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située dans la salle de cours du CVHM. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17. CLASSEMENT

17.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.

- 17.2 Courses retirées
- (a) Quand trois courses ou moins ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
 - (b) Quand quatre à huit courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
 - (c) Quand neuf courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- 17.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
- 17.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information à 13h00, et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

18. REGLES DE SECURITE

- 18.1 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 19.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 19.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 20.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 20.2 *[DP]* Un bateau doit être conforme aux règles 75 minutes avant son signal d'avertissement.

21. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par une flamme vert fluo.

22. ACCOMPAGNATEURS

- 22.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 22.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 22.4 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.
 - Un second coupe circuit présent à bord.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

23. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritiques peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

24 EMPLACEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

25. PRIX

Les trois podiums suivants seront récompensés :

- Weta solo
- Weta double
- Classement général

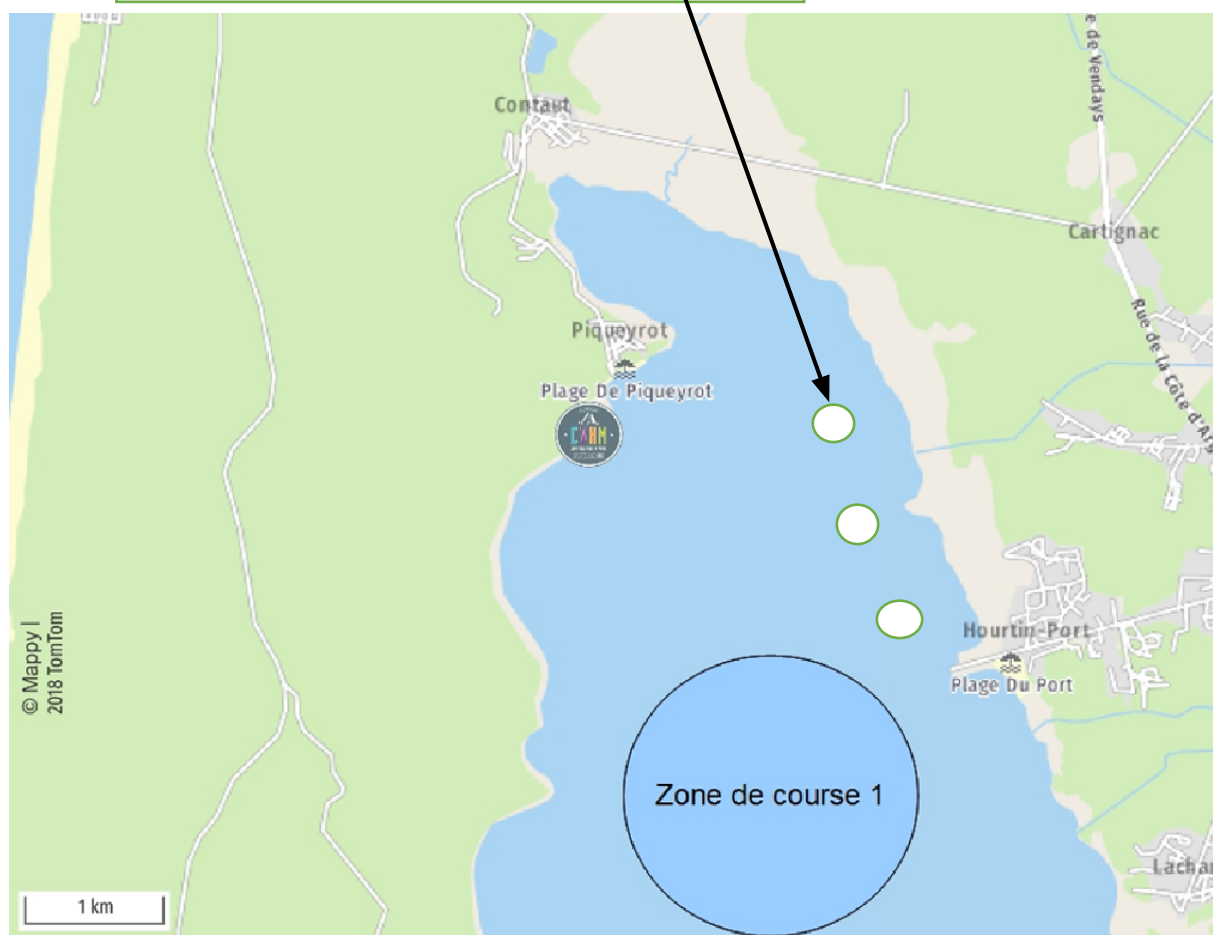
Arbitres désignés :

Président du comité de course : **Dominique ROCHE**

Président du jury : **Marc MANTOVANI.**

ANNEXE ZONE DE COURSE

Ligne de bouées blanches signalant des hauts fonds



ANNEXE PARCOURS

PARCOURS : DEPART – 1 – 2 – 3T ou 3B – 1 – 2 – 3B - ARRIVEE



DEPART



ARRIVEE



